



Sommaire

page 1 :
Edito

pages 2 et 3 :
luttons gagnantes - libertés
syndicales - élections TPE

pages 4 et 5 :
FONGECIF - Lutte contre les
idées d'extrême droite

pages 6 et 7 :
Echos des professions

pages 8 et 9 :
Retraités, actifs même combat,
NVO

pages 10 et 11 :
formation professionnelle -
CESER

LE LIEN PICARD

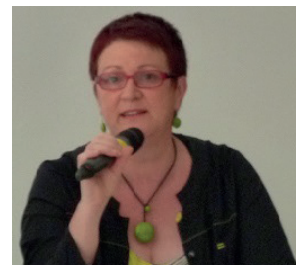
Journal trimestriel
du Comité Régional CGT Picardie
ISSN 2112-3802
PRIX : 0,50 €
N° CPPAP : 0721 S 08349

Directrice de la publication :
Frédérique LANDAS
Tél. : 03 22 33 35 00
Fax : 03 22 33 35 03
e-mail : picardie@cgt.fr
Imprimé par Polyservices - Beauvais



Cher Père Noël,

J'ai été très sage cette année,
je souhaiterais que tu m'offres :



- Un monde de paix, de justice sociale, de fraternité, sans haine ni racisme
- La reconquête de l'industrie
- Des services publics de qualité
- Un nouveau statut du travail salarié pour une sécurité sociale professionnelle
- Un emploi stable,
- De meilleures conditions de travail
- Une augmentation de salaire, un SMIC à 1800e bruts,
- Une semaine de 32 h,
- La retraite à 60 ans par répartition,
- Des libertés syndicales et des droits nouveaux

Cher-e-s camarades, nous ne sommes plus des enfants crédules, même si nous avons gardé nos rêves d'un monde meilleur, d'une société plus juste au service de l'humain. C'est la raison pour laquelle nous ne tomberons pas dans le piège de l'extrême droite.

En cette période de vœux, je nous souhaite courage et détermination pour construire ensemble ce monde auquel nous aspirons et pour lequel nous nous battons sans relâche.

Nous avons fort à faire avec plusieurs initiatives importantes pour une reconquête de l'industrie et des services publics avec le 22 février les assises de l'Industrie à Paris et une journée nationale de mobilisation le 21 mars en territoire et notre journée de lutte contre les idées d'extrême droite à Abbeville le 18 janvier.

Alors bonnes fêtes de fin d'année à tous et à très bientôt !

Frédérique Landas



Retrouve l'actualité de la CGT Picardie
sur notre site web





Dans l'Aisne :

Les salariés de VERALLIA victorieux !

Après une longue période de grève, et grâce à leur syndicat CGT, les salariés de la Verrerie ont eu gain de cause et vont garder leurs acquis.

2 mois et demi de grève, au final pour obtenir cet accord signé entre la direction du groupe qui a racheté l'Usine Verallia de Cuffies et le syndicat CGT majoritaire du site.

« Le syndicat CGT remercie tous les salariés qui les ont suivis dans ces 3 mois de grève, alors que d'autres syndicats étaient opposés à ce bras de fer qui a finalement abouti à une augmentation du pouvoir d'achat des 154 salariés du site » explique Fabrice LAPLACE, élu CGT.

Cet accord contient en premier, que tous les accords passés soient prorogés. Deuxièmement, les salariés vont avoir 500 euros de prime de vacances répartie sur 3 ans et enfin hausse des salaires sur deux ans d'au minimum 0,6%.

Bonne nouvelle pour le site : un four tout neuf, sera construit fin 2017.



Dans la Somme :

SAPAG reprise par Altifort

Il y a un an, en décembre 2015, la direction de SAPAG annonçait la fermeture du site situé à Ham. Le syndicat CGT a décidé d'engager la bataille, en intersyndicale, pour maintenir l'activité industrielle et le maximum d'emploi, et avec le souci permanent de rassembler.

Manifestations relayées par la presse nationale, débats, rassemblements, interpellation des politiques, ont permis d'engager une dynamique offensive. La population, avec l'aide d'un comité de soutien, consciente de l'importance de conserver une industrie dans un territoire, a multiplié les initiatives, marquant son attachement à cette entreprise. Aujourd'hui, sur les 129 emplois que compte actuellement le site, plus de 100 emplois sont préservés et 11 postes sont à pourvoir dans le groupe ou en externe.

Soutien aux 8 de Goodyear, le 19 octobre à Amiens, la CGT a répondu présente !

Des milliers de manifestants étaient présents à Amiens le 19 octobre pour l'ouverture du procès en appel de 8 anciens salariés de Goodyear. Le parquet a requis contre eux 24 mois de prison avec sursis pour la séquestration de deux cadres. Les 8 ex salariés qui comparaissent en appel afin de contester leur condamnation à neuf mois de prison ferme sont soulagés de cette nouvelle réquisition. Le délibéré sera rendu le 11 janvier 2017.

Les manifestants ont accompagné les camarades jusqu'au palais de justice et leur ont apporté leur solidarité. Une journée confédérale d'action rythmée par un meeting permanent sur Amiens, alimenté de prises de paroles de plusieurs responsables syndicaux comme Philippe Martinez, mais aussi du monde du spectacle, du secteur associatif et des personnalités politiques.

Un grand moment de débats, d'expressions et de fraternité pour dire non à l'arbitraire patronal et gouvernemental, car pour la CGT comme pour beaucoup d'autres mobilisés ce 19 octobre, il ne s'agit là que d'une décision éminemment politique visant à poursuivre la criminalisation de l'action syndicale et une attaque grave contre les libertés d'expressions, contre ceux qui contestent les contours d'une société imposés par les libéraux ou pseudo libéraux de tous bords.

Trop régulièrement, les militants syndicaux sont discriminés, intimidés, mis à pied, bloqués dans leur carrière, licenciés, quand ils ne sont pas traînés devant les tribunaux. La liberté syndicale est un droit humain universellement reconnu, parce que, sans elle, « il n'y a pas de conquêtes sociales ».

La CGT sera toujours aux côtés de ceux qui luttent pour un avenir meilleur. Parce que les salariés qui ont décidé de ne plus rester seuls face à leur direction et de se rassembler avec d'autres collègues dans un syndicat et de porter leurs aspirations, leurs revendications, ne sont ni des criminels, ni des délinquants mais aspirent tout simplement à mieux vivre dans et hors du travail.

Parce que le mouvement syndical permet de gagner des avancées sociales et de défendre le salarié dans l'entreprise et qu'il ouvre par son renforcement de véritables perspectives d'émancipation, le droit syndical doit être renforcé et non pas stigmatisé ou criminalisé. Dans ce sens, la CGT demande la relaxe des huit de Goodyear, l'arrêt de toutes les entraves à l'action syndicale et une loi d'amnistie pour tous les militants syndicaux condamnés ou traduits devant la justice.

Alors ne lâchons rien ! rendez-vous le 11 janvier à Amiens, à 9h00 devant le Palais de justice



Elections TPE du 30 décembre au 13 janvier 2017

Tous sur le pont dans la dernière ligne droite pour gagner le vote CGT !

Les militants CGT sont mobilisés avec leurs UL depuis des semaines pour aller à la rencontre des salariés des TPE, retour sur cette campagne.

Dans l'Aisne

Dans le cadre des élections TPE, l'UL CGT de Villers-Cotterêts et l'UD CGT de l'Aisne ont organisé le 19 novembre 2016 dès 8H30 dans le cœur de la ville une mobilisation de 10 militants pour aller rencontrer les salariés du commerce de proximité avec une pochette qui contenait un flyer, le Carnet de Syndicalisation et un tract. La distribution s'est faite magasin par magasin. L'accueil fut convivial avec les gérants et commerçants. Il y a même eu des échanges avec les salariés, le patron et les clients dans un salon de coiffure sur ces élections TPE. Une centaine de pochettes ont été données.

Dans les Unions locales

A Soissons, les camarades distribuent des flyers sur les marchés et collent des affiches dans la ville.

A Beauvais, collage d'affiches sur tous les panneaux du Beauvaisis, des stands sont tenus par les camarades dans les rues piétonnes de Beauvais. La camionnette de l'UL se rend dans les zones industrielles du Beauvaisis. Dans le Compiégnois, les camarades distribuent des tracts dans les zones artisanales et les ronds points.



Réponses aux questions souvent posées :

- **Pouvons-nous faire « campagne » pendant la période des votes :**

Oui, nous pouvons communiquer, afficher, parler, tracter, envoyer des courriers, faire du phoning, du porte-à-porte, trinquer, à pied, en voiture-sono avec des images vidéo... pendant toute la période des votes.

- **Pouvons-nous voter d'un même poste informatique :**

Oui, nous pouvons voter depuis le même ordinateur, avec la même adresse IP, nous pouvons donc mettre à disposition des électeurs, des postes pour qu'ils puissent librement voter.

- **Les documents et codes pour voter ont-ils été distribués :**

Non, les documents pour voter par correspondance avec les informations pour voter par internet seront expédiés aux électeurs normalement fin décembre, avant l'ouverture du scrutin.

- **Pour la récupération des éléments de vote non reçus :**

Pour récupérer ses éléments de vote, l'électeur doit aller sur le site du ministère [élection-tpe.travail.gouv.fr] à la rubrique : comment voter.

À 1- votez sur internet ou à 2- votez par courrier, vous trouverez en fin de texte un écrit qui précise que si un salarié inscrit n'avait pas reçu le courrier d'information en septembre 2016 et/ou le courrier contenant le matériel de vote en décembre, sur ce site du ministère il pourra à nouveau renseigner l'adresse sur le passage indiqué : ici (en téléversant les justificatifs d'identité et de domicile). Si le salarié n'a pas reçu les éléments, mais qu'il est inscrit [après vérification sur la liste électorale à suis-je bien inscrit].

Le salarié peut demander une réexpédition des éléments de vote à son adresse actuelle, pour ce faire il devra justifier de son identité et de son adresse, en suivant les consignes affichées sur le site du ministère.

Nous invitons chacun à prendre connaissance des procédures pour aider les électeurs qui seraient inscrits sur la liste électorale, qui n'auraient pas reçu ou qui auraient égaré leurs éléments de vote. Ces éléments seront réexpédiés à l'adresse [nouvelle] indiquée.



Fongecif

L'Assemblée générale du 5 décembre 2016 a acté la fusion absorption du Fongecif Picardie par le Fongecif Nord-Pas-de-Calais devenu Fongecif Hauts de France.

Les comités régionaux CGT Picardie et Nord-Pas-de-Calais ont tenu à faire la déclaration commune suivante :

«Lors de notre déclaration de mai dernier, la CGT s'était positionnée, comme la plupart des Fongecif de France, pour l'option d'une fusion création, afin de dépasser les inquiétudes légitimes que pouvaient susciter la perspective d'une absorption d'un Fongecif par un autre, conséquence des réformes territoriales et de l'Etat que nous combattons.

Malgré nos efforts, force est de constater que nous n'avons pas été suivis dans ce choix.

Aujourd'hui, nous prenons acte de la fusion absorption des deux Fongecif de notre nouvelle région administrative (Hauts de France).

Dans le souci de ne pas bloquer le fonctionnement d'une institution au service des salariés, et aussi des personnels concernés, la CGT approuvera l'opération de fusion ici proposée.

Comme nous l'avions déjà précisé, la CGT sera vigilante à ce que les règles de fonctionnement du futur Fongecif Hauts de France prennent bien en compte, à la fois le besoin de proximité dans ce nouveau territoire, qu'elles prévoient un nombre de réunions suffisantes pour étudier correctement les dossiers et qu'elles respectent la représentation syndicale.

Elle s'attachera à favoriser une organisation permettant de prendre en compte les réalités socio-économiques régionales, et infra-régionales, tout en travaillant à plus de convergence des règles de gestion et de prise en charge de l'ensemble des Fongecif.»



Lutte contre les idées d'extrême droite

Le 6 décembre dernier se tenait la 1^{ère} journée d'étude régionale sur le thème « **Lutter contre les idées d'extrême droite** » en présence de Pascal Debay, dirigeant confédéral, animateur du collectif confédéral sur cette campagne.

Une bonne quarantaine de militants ont débattu sans tabou :
combattre l'extrême droite relève-t-il du champ syndical ?
Similitudes entre le programme du FN et les revendications CGT ?
Influence des idées d'extrême droite sur nos syndiqués ?
Quelle attitude face à cela : exclusion ?

Recul des services publics, sentiment d'abandon et montée des votes extrême droite... de nombreuses interventions et témoignages qui, tout comme un court film retraçant l'histoire des mouvements d'extrême droite et un diaporama ont permis de démontrer, chiffres et faits à l'appui, l'imposture sociale du FN et des idées d'extrême droite.

Pascal Debay a également présenté le travail du collectif comme la mise en place d'une formation syndicale confédérale à la disposition des UD et des UL ou encore la campagne menée de concert depuis 3 ans avec les organisations syndicales et de jeunesse FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL. C'est dans ce cadre intersyndical que se tiendra une nouvelle réunion de l'Observatoire national des politiques et pratiques de l'extrême droite le 28 février prochain à Courrières dans le Pas de Calais à quelques encablures d'Hénin-Beaumont.

Une nouvelle journée est organisée à Abbeville, le 18 janvier prochain ; alors venez débattre, témoigner, vous informer, nous vous y attendons !

Journées d'étude régionale

en présence de Pascal Debay, dirigeant confédéral

« Lutter contre les idées d'extrême droite »

Le mercredi 18 janvier

de 9h15 à 15h30 (accueil dès 8h45)

**Salle des fêtes rue Josse Van Robais
à Abbeville (80)**

Merci de vous inscrire auprès du comité régional

Depuis le 1^{er} janvier 2016, La France a vu son nombre de régions passer de 22 à 13. La Loi N° découpage et donne à chaque région des compétences stratégiques accrues. Face à cette nouvelle situation, les syndicats ont travaillé à mettre en place des actions efficaces tout en restant au plus près des syndiqués et des salariés. C'est le cas de l'Union Régionale Construction Bois et Ameublement (URCBA)

L'URCBA Nord Pas de Calais Picardie est née !

Les 8 et 9 décembre, environ 80 syndiqués du Nord, Pas-de-Calais, Picardie se sont réunis à Douai pour participer à la conférence qui a officialisé la naissance de l' Union Régionale Construction Bois et Ameublement.

Pendant deux jours, les représentants des syndicats ont travaillé autour des orientations et des perspectives de l' union régionale.

Dans un contexte économique et politique dégradé, l' UR est le moyen de construire une nouvelle dynamique. Maud DENIS, en charge de sa mise en place, a réaffirmé ce besoin de travailler conjointement avec les syndicats, sans qui, l' union régionale ne peut fonctionner. Il faut donc une volonté commune d' avancer et de mettre en place des projets de grande envergure. Cela ne peut se faire sans lien étroit avec les structures interprofessionnelles que sont les unions locales, les unions départementales, les comités régionaux pour donner plus de force aux futures initiatives. Une action sur le chantier itinérant Canal Seine Nord pourrait être un moyen de regrouper les forces et d' avancer...

Maud Denis, animatrice régionale de la FCBA, nous relate la naissance de l'Union Régionale

Aujourd'hui, nous pensons qu'il est utile d'aller plus loin et de créer une Union régionale Nord Pas de Calais Picardie dans notre branche d'activité, afin d'unifier nos forces et de mieux coordonner nos actions, dans un esprit d'écoute, de solidarité et de fraternité.

En début d'année, une première réunion a amené Philippe Christmann, administrateur de la Fédération et les trois secrétaires d'US : Serge Leveziel du Pas-de-Calais, Charles Morieux du Nord et Thierry Duquenne de l'Oise, à débattre de l'intérêt de constituer une Union Régionale dans notre champ d'activité.

A l'issue de cette première étape, la création de l'union est validée, son périmètre est calqué sur la nouvelle organisation territoriale. C'est aussi, au cours de cette première réunion qu'ils ont échangé et proposé des camarades au bureau de la future UR, en veillant à ce que chaque département soit représenté ainsi que les différentes branches. L'équité a été la règle sachant que cette proposition allait faire l'objet de discussions au cours des futures réunions. Un appel à candidatures a d'ailleurs été lancé rapidement.

De février à octobre, nous nous sommes réunis sur tout le territoire pour débattre et préparer notre

conférence. Chacun a fait partager sa façon de voir et a apporté sa pierre à l'édifice...

La création de notre nouvelle entité doit nous amener à une réflexion poussée sur la façon de fonctionner et d'atteindre nos buts. Les objectifs sont clairs... Nous devons reconquérir et reconstruire. Qui dit reconquérir, dit regagner du terrain sur le plan de la syndicalisation. Même si nous n'avons pas à rougir du nombre de syndiqués à l'échelle de notre grande région. Il n'en reste pas moins qu'il faut conforter ces chiffres et aller plus loin encore dans notre reconquête du terrain. Je sais que la tâche est lourde et que beaucoup de salariés craignent les pressions exercées par le patronat. Nous devons aller à leur rencontre et chercher à atténuer leur peur tout en leur expliquant l'intérêt de se syndiquer et de se battre pour préserver leurs droits.

Le travail de terrain est donc une priorité. Pour cela, nous envisageons des visites de chantier sur lesquels nous pourrions expliquer les enjeux de la syndicalisation et les revendications que l'on porte à savoir l'emploi, le salaire, la retraite, la pénibilité et les enjeux des travailleurs détachés.

En tout état de cause, ce tryptique revendicatif doit être porté haut et fort par nous et par l'ensemble des syndiqués. Une visite de chantier est d'ailleurs prévue en janvier prochain à Douai sur les lieux suivants : le Raquet dans la zone logistique Lauwin Plancque et l'entrepôt Amazon. Cette initiative est organisée conjointe-

ment avec l'UD et l'UL de Douai. Ce travail commun va nous aider à porter plus fort nos revendications et être plus nombreux sur les actions. L'avenir n'est plus de se cantonner à un espace de confort mais bel et bien de s'ouvrir vers l'extérieur pour gagner du terrain.

L'Union régionale devra donc multiplier des liens avec l'interpro pour faciliter le travail de reconquête et créer un rapport de confiance qui nous permettra de mener des actions communes en vue de favoriser la syndicalisation.

Il n'est pas question pour autant de négliger nos syndicats d'entreprise, bien au contraire. Ils constituent notre force et nos moyens d'action. J'ai rencontré il y a quelques semaines le syndicat CEGELEC pour ne pas le citer avec qui j'ai pu échanger et qui m'a expliqué la façon dont il travaillait au quotidien. C'est important de pouvoir se rendre régulièrement dans les entreprises pour y rencontrer les camarades, car nous en sortons grandis dans le sens où ils nous apportent des pistes de réflexion et leur manière de voir le syndicalisme. Pour prendre un autre exemple, le 3 janvier, il est prévu une rencontre avec un syndicat d'entreprise d'Amiens qui connaît des difficultés et avec qui nous devons revoir les valeurs du syndicalisme. Cette visite est rendue possible par les contacts entretenus avec l'UL Amiens centre ville et l'UD de la Somme.

Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est à l'origine de ce nouveau et nouvelle réalité territoriale, Professions et syndicats régionaux se réorganisent pour rester
trimestre du syndicat régional Pôle Emploi et de l'Union Régionale de la Construction,

Congrès de la CGT Pôle Emploi « Hauts de France » Une CGT en ordre de marche

Par Laurent Dubost, secrétaire général, bureau de Boves

Depuis la réforme territoriale, le Nord Pas de Calais et la Picardie sont devenus la région Hauts-de-France. Nous avons combattu cette réforme qui n'avait pour objectifs que d'effectuer des économies d'échelle et d'amoindrir les services publics de proximité. Pôle Emploi s'est évidemment empressé de regrouper les 2 établissements du Nord Pas de Calais et de Picardie, avec évidemment les mêmes objectifs.

Même si nous avons combattu cette réforme, la CGT Pôle Emploi Nord Pas de Calais et la CGT Pôle Emploi Picardie ont effectué leur congrès les 10 et 11 Octobre 2016 afin de devenir la CGT Pôle Emploi de cette grande région.

Il ne s'agissait en aucun cas de s'inscrire dans la continuité gouvernementale, l'objectif de ce regroupement est bien de rassembler nos forces afin de continuer à lutter et à porter nos revendications.

Le Président du Conseil Régional n'a en effet qu'un seul mot d'ordre depuis qu'il est nommé, celui de détrôner Pôle Emploi afin d'y placer son outil Proche Emploi. Le démantèlement du Service Public de l'Emploi et sa volonté de régionalisation sont ses finalités afin d'y placer son outil politique à des fins électoralistes. Par notre regroupement, nous voulons lutter contre cette politique pour sauvegarder l'équité de traitement aux privés d'emploi sur tout le territoire, garantir une indépendance vis-à-vis des ambitions politiques et afin que les agents de Pôle Emploi puissent continuer à rendre un service de qualité, digne d'un Service Public sans être sous les ordres du Conseil Régional.

Notre regroupement a aussi pour objectif de lutter contre la volonté de la Direction Générale et de la Direction Régionale de Pôle Emploi de favoriser le démantèlement du Service Public de l'Emploi. La nouvelle organisation qui est en

cours de déploiement a bien pour finalité d'éloigner les privés d'emploi de nos services, de favoriser le tout internet, la dématérialisation et la sous-traitance. Nous continuerons à nous battre afin de défendre nos missions de Service Public, nos métiers et nos qualifications dans l'intérêt des agents et des privés d'emploi.

Alors OUI, Madame la Directrice Régionale de Pôle Emploi Hauts-de-France, OUI Monsieur le Président du Conseil Régional Hauts-de-France, la CGT Pôle Emploi Hauts-de-France s'est mise en ordre de marche. C'est bien, ensemble, que nous serons plus forts dans l'action contre vos projets néfastes de démantèlement de notre Service Public.

Quels sont les changements que nous pouvons constater suite à cette fusion au sein de Pôle emploi ? :

- Une restructuration est en cours de déploiement au sein des fonctions supports des 2 directions régionales (Villeneuve d'Ascq étant devenu le siège et Boves une implantation). La visioconférence devient un outil quotidien de management.

Les agents des directions régionales et des agents en plate forme sont en souffrance depuis ce regroupement et s'interrogent à raison sur leur avenir et la pérennité de leurs postes. Cette souffrance est vécu sur le site de Boves qui a perdu son statut de direction, mais aussi sur Villeneuve d'Ascq qui pourtant a été maintenu comme siège de la direction.

- Une harmonisation des pratiques au sein des sites est un travail majeur mené par la direction. Malheureusement le choix ne se fait pas selon le meilleur des 2 - la solution retenue étant celle qui intéresse la direction.

- Au vu du territoire, le management devient de plus en plus descendant. Les marges de manœuvre sont de plus en plus réduites pour les mana-

gers de proximité. Ce qui induit de plus en plus un management basé sur la pression et l'atteinte des objectifs et indicateurs pilotés par la Direction Régionale sans tenir compte des contextes ou problématiques locaux.

- De même sur l'accord OATT différent sur les 2 périmètres, la direction tente d'harmoniser son application sans tenir compte des droits alloués par ces accords aux agents.

- Ce regroupement a aussi comme conséquence des réunions et des formations se tenant en priorité sur Villeneuve d'Ascq, allongeant considérablement les temps de transport et évidemment les risques routiers.

- Évidemment se pose aussi la question du maillage territorial. Des sites des anciennes régions se trouvant à proximité, quelles sont les garanties de leur maintien ?

- Et nous ne pouvons pas occulter les tentatives du nouveau Président du Conseil Régional de discréditer nos missions de Service Public afin de donner la part belle à son Proch'Emploi.

Au niveau syndical, notre congrès a permis à la CGT d'unir nos forces et de disposer des moyens humains pour agir sur tout le territoire.

Mais l'une des conséquences est bien évidemment les temps de déplacement allongés. Pour autant, nous refusons l'utilisation de la visioconférence dont la direction nous vante ses mérites.

La réussite de notre Cgt passera par des relais syndicaux sur tout le territoire afin de garantir la présence de la CGT. Mais elle ne sera possible que par une coordination nécessaire et indispensable. C'était bien l'objectif de notre congrès d'unification.

Dans le cadre de la préparation de son 11^{ème} congrès qui se déroulera à Bordeaux du 13 au 17 mars 2017, l'union confédérale des retraités CGT organisait l'un de ses 9 débats à Cappel en Pévèle, près de Lille, le 18 novembre dernier.

Echo des débats et des enjeux de ce congrès :

Ce sont près de 150 camarades dont une vingtaine de picards qui ont pris part à cette journée.



Les échanges ont porté sur la place et le rôle des retraités dans la CGT, mais aussi sur la mise en œuvre de la résolution « retraités » votée au 51^{ème} congrès confédéral.

Il est à regretter la trop faible participation des syndiqués actifs à ce débat. Pourtant le besoin incontournable de travail de proximité, de liens entre professions et territoire afin d'être au plus près des 1 million 100 mille retraités de notre région Nord Pas de Calais Picardie.

La CGT de l'Aisne fêtait les congés payés et les 40 heures, le 3 novembre à Coincy



Nous devons tirer les enseignements de l'une des plus grande lutte et conquête sociale pour ouvrir l'histoire sur le présent et l'avenir.

Depuis 1936, les temps ont bien changé mais les défis nouveaux à relever par l'action syndicale sont considérables face à la mondialisation, la domination des multinationales et de la finance.

Est-il utile de rappeler qu'une connaissance toujours plus approfondie de l'histoire sociale permet de mieux comprendre le présent, de fournir des repères utiles et donner confiance aux militants pour les luttes à venir ? ».

Retour sur une initiative départementale dans le cadre du 80^{ème} anniversaire du Front populaire

L'UD, l'USR et l'IHS CGT de l'Aisne se sont associés pour organiser le 3 novembre 2016 à COINCY le 80^{ème} anniversaire du Front Populaire. 60 camarades s'étaient rassemblés : salariés, retraités, syndiqués.

Deux films sur l'époque ont été projetés, suivi d'un débat sur les acquis sociaux obtenus en 1936 et sur les nouveaux défis auxquels est confronté le syndicalisme aujourd'hui. Notre camarade Alix SUCHEKI a lu la lettre avec beaucoup d'émotion de notre camarade Roger ROUCOUX « J'avais 10 ans ». (Disponible sur le site)

Mot d'Accueil du secrétaire de l'UD de l'Aisne, Didier Harant

Extraits :

« Il s'agit, cet après-midi, d'approfondir l'un des moments les plus forts de l'Histoire Sociale en France.

Il n'est pas rare encore aujourd'hui que les syndicats CGT fassent référence à la victoire du Front Populaire, des grèves de 1936, l'occupation des usines, des accords dits de « Matignon » du 7 juin 1936, dont les 40 heures, les 15 jours de congés payés, les délégués du personnel et les augmentations de salaires ont été les principales conquêtes.

Comme tous les mouvements sociaux et sociétaux, ceux de 1936 ne sont pas tombés du ciel, mais précédés de luttes sociales, de conquêtes de nouveaux droits et de bataille d'idées, de défense de la République, de la laïcité et de la paix.

Cette journée fut une réussite et nous remercions nos camarades Alain HARIMZA et Alain ARNEFAUX pour leur accueil et disponibilité. Nous remercions également le Maire de la commune de COINCY par sa présence. Un pot de l'amitié a clôturé cette journée.



Notre presse, la NVO ne survivra qu'à condition d'augmenter le nombre de nos abonnés. Il est donc temps que chacun.e se réapproprie la lecture CGT.

Il est grand temps de relancer les choses !

C'est pour vous aider en ce sens, que nous nous inscrivons dans la campagne CGT d'abonnements à la NVO et mettons à la disposition de tous « une table NVO » à l'occasion de toutes les initiatives que vous organisez : congrès, assemblée générale, conférence, journée d'étude... toutes les occasions sont bonnes pour faire connaître notre presse.

Ce travail paie : déjà des abonnements ont été réalisés depuis avril 2016 grâce au travail militant d'un camarade, Jacques Verdon qui s'est rendu dans différents congrès.

FAPT 60 : 10 abonnements

FAPT 02 : 3 abonnements

CGT Centre hospitalier Interbaie de la Somme : 1 abonnement

UL Abbeville : 1 abonnement

Alors vous aussi, pensez à nous contacter pour vos initiatives !



allez vite pour tout savoir... nvo.fr
le rendez-vous du web

... prenez le temps pour tout comprendre nvo
un mensuel de 52 pages

<https://www.facebook.com/nouvellevieouvriere>
@reseauvo

Bulletin d'abonnement

Société (Si nécessaire à l'expédition) _____
 Fédération _____
 Nom _____
 Prénom _____
 N° Rue _____
 Code Postal _____ Ville _____
 Tél. _____ Année de naissance _____
 Mail _____

Je m'abonne à

- NVO BIMÉDIA 60€/an
- RPOS BIMÉDIA 108€/an
- NVO+ 144€/an

Payable

- Par chèque à l'ordre de la Vie Ouvrière
N° chèque _____ Banque _____
- Par prélèvement automatique en
 2 fois, prélèvement semestriel 12 fois, prélèvement mensuel

Merci de remplir l'autorisation ci-contre
Datez et signez l'autorisation de prélèvement, et merci de joindre votre RIB
 Je souhaite recevoir une facture Oui Non

Offre valable jusqu'au 31/12/2015. Au-delà, nous consulter.

Autorisation de prélèvement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Nouvelle SA la Vie Ouvrière à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Nouvelle SA la Vie Ouvrière

Titulaire du compte

Nom _____
 Prénom _____
 N° Rue _____
 Code Postal _____ Ville _____
 IBAN _____
 BIC _____

Créancier

La Vie Ouvrière 263, rue de Paris, case 600
 93516 Montreuil Cedex - Identifiant SEPA : FR87ZZZ632727

Fait le : _____ Signature _____

Établissement teneur du compte

Nom _____
 Adresse _____
 Code Postal _____ Ville _____

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les treize mois en cas de prélèvement non autorisé.

Code origine : ensemble

À renvoyer à : Service abonnements Nouvelle Vie Ouvrière/NVO, case 600, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex
 Tél. : 01 49 88 68 50 – Fax : 01 49 88 68 66



Engagée sur l'humain, Engagée sur le goût.



Engagée par nature, l'objectif de la coopérative Scop-TI est de favoriser la revitalisation et la réorganisation d'une filière courte en relation avec des producteurs locaux sans distinction régionale, en privilégiant tout le territoire français et en respectant les critères géographiques nécessaires à la qualité gustative de certaines plantes.

Nous espérons vivement contribuer à des revitalisations locales du tissu agricole et au développement d'une Agriculture Biologique de qualité française labellisée.

Suite à la mise en place de la nouvelle région Hauts de France, certains organismes régionaux ont fusionné. Ces modifications ont entraîné des changements concernant les mandats CGT notamment au CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle) où Véronique Bleuse, Véronique Deleplanque et Christian Garchery sont les nouveaux mandats CGT au sein de cet organisme.

Véronique Bleuse répond à nos questions : Qu'est ce que le CREFOP ?

Le CREFOP doit favoriser la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'une stratégie régionale concertée en matière d'emploi, de formation professionnelle, d'apprentissage et d'orientation professionnelle des salariés comme des demandeurs d'emploi.

L'installation du nouveau CREFOP s'est effectuée dans des conditions particulières : fusion de deux régions et nouvelle majorité au Conseil Régional. Ce comité fonctionne dans le cadre d'un quadripartisme (représentants de l'Etat, de la Région, représentants des organisations syndicales des salariés et des organisations patronales)

Plusieurs documents sont proposés pour débat-avis au CREFOP, par exemple :

- Le CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles) : pose le cadre d'un pilotage stratégique pour la durée du mandat des élus du Conseil régional. Plusieurs axes de travail et leurs mises en œuvre sont définis par l'ensemble des membres du CREFOP.
- Le PRITH (Plan Régional pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés) : sa durée est de 5 ans également. Son enjeu est d'améliorer la réponse collective aux attentes des personnes handicapées et des employeurs publics et privés, et ce, sur les différents axes de coopération que sont la formation professionnelle, l'accès à l'emploi, le maintien dans l'emploi et la sensibilisation des employeurs.

Le CREFOP est en lien avec le COPAREF (Comité Paritaire Interprofessionnel Régional pour l'Emploi et la Formation Professionnelle) qui lui est chargé d'établir la liste régionale des formations éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF) et d'assurer le déploiement des politiques paritaires sur l'ensemble du territoire régional.

Quelle est l'activité au sein de cette instance ?

En tant que mandatée par la CGT au CREFOP, je siège au bureau du CREFOP ainsi qu'aux réunions plénières où sont invités également les deux suppléants (Véronique Deleplanque et Christian Garchery).

J'ai participé à deux groupes d'écriture pour l'élaboration du CPRDFOP (information, orientation - jeunes, familles, adultes et pour une politique efficiente et coordonnée de formation des demandeurs d'emploi).

Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans ton mandat ?

Les principales difficultés de ce mandat sont :

- Conséquence de la fusion de régions, des déplacements à Lille pour des réunions de deux heures.
 - La masse d'informations dont il faut prendre connaissance tout en gardant une disponibilité pour mes activités professionnelles et militantes. Il ne s'agit pas non plus de se laisser enfermer dans ce type de mandat et de se couper ainsi de la réalité.
 - Enfin un manque de communication entre les différentes instances (CESER, COPAREF et autres) qui entraîne une perte de temps dans la quête aux informations. Mais qui est tout à fait lui perfectible !
- La CGT, au niveau confédéral, apporte son soutien par le biais de son collectif formation professionnelle.

Cette question était également à l'ordre du jour du CESER avec rapport - avis lors de l'assemblée plénière du 22 novembre :

« Les enjeux du financement de la formation professionnelle en région pour les actifs privés d'emploi » Jacques Coudsi* nous donne son point de vue, Quels sont les enjeux du rapport-avis ?

Il s'agit d'une « auto-saisine » du CESER. A l'origine : l'inquiétude sur les conséquences de la fusion des deux anciennes régions. Qu'allait préconiser le CESER : une harmonisation par le haut ou par le bas ? La question qui se pose à présent : que fera le Conseil régional de ces préconisations ?

Quel a été l'apport des membres CGT ?

Les points sur lesquels la contribution de la CGT est la plus sensible dans le rapport-avis :

- La formation doit répondre aux besoins des personnes et des territoires, et pas seulement des entreprises ;
- La prise en compte des besoins à long terme et pas seulement immédiats ;
- Un facteur de sécurité sociale : l'accès à une qualification reconnue ;
- Des critères d'utilité sociale, territoriale et économique pour mesurer l'efficacité réelle de la formation ;
- Mise en place d'un cadre juridique pour le financement public régional, afin de sortir du marché et de la concurrence des activités essentielles de formation professionnelle ;
- L'affirmation claire (c'est la conclusion du rapport-avis) que l'engagement financier de la Région doit être à la hauteur des défis qui l'attendent.

Le rapport-avis donne la priorité aux « actifs privés d'emploi ». Et les autres salariés ?

Cette priorité ne nous gêne pas. Mais ça ne doit pas être au détriment des salariés en emploi. Eux aussi sont nombreux à avoir besoin d'accéder à un 1^{er} niveau de qualification reconnue. Et la loi reconnaît aujourd'hui le droit pour chacun de monter d'un niveau de qualification au cours de sa vie. D'où l'importance d'engagements financiers à la hauteur des besoins !

**membre CGT de la commission C2 du CESER (emploi et formation tout au long de la vie)*

Motion de soutien au projet de construction du barreau Picardie-Roissy Une liaison ferroviaire (Roissy-Picardie) primordiale pour la société civile Hauts de France » présentée par le CESER Hauts de France le 22 novembre, motion soutenue par le groupe CGT au CESER avec des réserves, dont voici la déclaration :

Le lancement des travaux devait intervenir en 2015, pour une mise en service prévue en 2020. La réalisation du projet de ce barreau prend du retard et un récent rapport de la Commission Mobilités 21 évoque même une échéance maximale à 2030.

La CGT soutient depuis le début ce projet de liaison entre Roissy et la Picardie. Pour autant, il doit se concrétiser dans le cadre du développement humain durable. C'est-à-dire en adéquation avec les 3 pôles interdépendants que sont l'économie, l'environnement et le social.

Pour le volet économique, on ne peut que se satisfaire que son financement en serait réparti entre la Région, l'Etat et l'Europe en excluant tout Partenariat Public Privé.

Pour le volet environnemental, nul ne doute de la nécessité et des bienfaits du report modal de la route vers le ferroviaire. En rappelant qu'il ne suffit pas de construire des voies de chemin de fer supplémentaires. Il faut que ce projet soit assorti d'une offre de qualité de service et de régularité qui répondent aux besoins des usagers. Enfin pour le volet social, la CGT s'opposera à toutes les tentatives de dumping social que ce soit lors de la construction ou de l'exploitation de la ligne. Il ne serait pas concevable que l'argent public soit utilisé pour mettre des salariés en concurrence. Il n'est plus à démontrer que la « moins-disance » sociale engendre la dégradation des conditions de travail et se fait au détriment de la qualité du service rendu et de la sécurité.

Avis relatif au **Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B) 2017** de la Région Hauts-de-France, assemblée plénière du 22 novembre 2016.

Un projet d'avis marqué par une dérive austéritaire

Point de vue de Guy Fontaine, membre du groupe CGT et de la C8 (finances).

Quelle est la position du CESER sur le projet d'avis ?

Le CESER ne s'émeut pas de l'amplification du plan d'économies annoncé par le Conseil Régional : 300 Millions d'annoncés dans le ROB 2016 deviennent en 2017 570 Millions d'économies soit près du double !

C'est l'annonce d'une véritable politique de récession budgétaire! (encadré dans le texte)

La justification repose sur des prévisions cauchemardesques réalisées par le cabinet Ernst et Young. Ainsi l'endettement de la Région est subitement devenu catastrophique avec une capacité de désendettement de la région qui s'établirait à 253 années en 2019 (alors qu'elle était de 8 années en 2015) !

Quels sont les principaux aspects négatifs contenus dans le ROB 2017 ?

Hormis la confirmation d'une annonce d'augmentation du budget de la Culture et l'appui affirmé de la politique d'aides aux entreprises (100 Millions) dont la pertinence est régulièrement mise en doute, toutes les politiques sectorielles seront mises à la diète austéritaire !

La Formation Professionnelle sera au mieux maintenue en volume et les investissements en équipements menacés. Cela augure mal des moyens mobilisés pour une réelle politique de réduction du chômage.

Les transports seront en diminution avec la confirmation d'une renégociation à la baisse de la convention TER qui impactera les personnels et les usagers.

Enfin l'évolution contenue des dépenses de ressources humaines optimisée grâce aux départs en retraite (400 en 2017), aux recours aux emplois précaires (apprentis, contrats aidés, ...) et à l'harmonisation de la durée du temps de travail, va avoir de graves conséquences sur les effectifs salariés de la Région, sur leurs conditions de travail et sur leurs capacités à remplir leurs missions. La mise en place d'une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) défensive dans ce cadre ne pourra en compenser les effets.

Quelle est la position du groupe CGT au CESER Hauts de France sur le ROB 2017 ?

Le Conseil Régional va accompagner la politique de réductions des dépenses publiques alors que ces dépenses sont socialement utiles et ainsi amplifier la politique de réductions mises en œuvre par les autres niveaux de collectivités territoriales (départements, communautés d'agglomérations, communautés de communes).

Cette orientation servira d'abord les intérêts d'une politique ultralibérale débridée et axée essentiellement sur la financiarisation de l'économie faisant fi des réponses aux besoins des populations.

Le projet d'avis du CESER ne pointant pas cette dérive austéritaire, le groupe CGT a voté contre.

NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE VOTRE ENGAGEMENT



DIAGORIS

DIAGORIS

Cabinet d'Expertise Comptable

7 Boulevard Saint-Michel, 75005 PARIS

Tél : 01 42 17 04 15 / Fax : 01 42 17 04 10

Email : contact@diagoris.fr / web : diagoris.fr